



LE MINI-STAGE, C'EST QUOI ?

Pour connaître les conditions de réalisation du stage

rendez-vous sur : www.limoges.cci.fr

► Pour qui ? Quand ?

Collégiens (4^{ème} et 3^{ème}) et **lycéens**, pendant les vacances scolaires

Etudiants, en dehors des semaines réservées aux cours et aux contrôles de connaissances

► Dans quelle structure ?

Dans une entreprise, une administration, une association, chez un professionnel libéral, un club de sport, etc.



C'est No limit!

Fais autant de stages que tu le souhaites. Tu peux découvrir deux professions dans la même entreprise ou découvrir la même profession dans des entreprises différentes. Dans tous les cas, il te faudra une convention pour chaque stage.

CONTACT

MINI-STAGE DÉCOUVERTE

Nom : Karine Rigondeaud

Mail : ministages@lot-et-garonne.cci.fr

Tel : 05 55 45 15 54

Va sur le site de la CCI
pour en savoir plus :



CCI LOT-ET-GARONNE



Explorer un métier
pour **bien s'orienter**



CCI LOT-ET-GARONNE

MINI-STAGE DÉCOUVERTE



Que voudrais-tu faire
comme métier

Face à la multitude de choix possibles...

Il n'est pas si facile de répondre à cette question pourtant primordiale.

Si tu hésites sur **TON ORIENTATION**
le mini-stage de découverte professionnelle est **LA SOLUTION**

Le mini-stage, c'est l'occasion de :

- te familiariser avec le monde du travail
- découvrir les métiers qui t'intéressent
- te faire connaître d'un employeur pour un futur contrat d'apprentissage...
- faire le bon choix dans ton orientation
- créer ton réseau professionnel



LE MINI-STAGE, COMMENT TROUVER UNE ENTREPRISE ?

L'importance de ton réseau social

Prends un moment pour noter sur une feuille les noms de toutes les personnes qui pourraient t'aider à trouver l'entreprise qui t'accueillera: un membre de ta famille, de ton entourage, etc.

Au sein de ton établissement scolaire

Au collège, au lycée, en études supérieures, un référent peut t'aider... Ils connaissent certainement des professionnels !

Flashe le QR Code

Tu trouveras les entreprises, près de chez toi, qui proposent des stages de découverte.



LE MINI-STAGE, CONNAÎTRE LA DÉMARCHE !



1 Trouve ton entreprise.

2

Flashe le QR Code, complète la convention en ligne et partage la avec ton entreprise :



3

Lis l'intégralité de la convention pour que tu sois totalement informé(e).

4

Signe la convention de stage avec l'employeur. La signature de tes parents est obligatoire, si tu es mineur(e).

!

Il faut conclure la convention de stage au plus tard une semaine avant le début du stage pour que la Chambre de Commerce et d'Industrie puisse finaliser ta demande.

